Procès verbal de la réunion du Conseil d’Administration de la FLERA

Date : 15.06.2020

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Présent** | **Excusé** | **Absent** |
| David Antunes  Tom Dieschburg  Steve Schiltz  Fränk Ziegler  Manette Olsem  Mayerling Romero  Manette Olsem  Jacques Welter  Fernand Wictor | Gilles Kaboth  Paul Fay  Ingmar Schuhmacher | Lars Migge  Julia Jeblick  Moisés Piedade |
|  |  |  |
|  |  |  |

En raison de la propagation de la pandémie liée au COVOD-19, le CA s’est tenu partiellement en ligne, via la plateforme de collaboration Teams.

**Ordre du jour**

1. Approbation du rapport de la réunion précédente
2. Commission Compétition
3. Commission Alpinisme
4. Commission Formations
5. Commission Falaise
6. Commission Media
7. Divers
8. Courrier & e-mails,
9. Date de la prochaine réunion
10. **Approbation du rapport de la réunion précédente**

Le rapport est approuvé. En ce qui concerne le point en suspens concernant la mitigation des conflits d'intérêts potentiels (dossier "Nouveau Topo Berdorf"), JW fait savoir qu'il prendra en charge les coûts initiaux. Par conséquent la question d'un CI ne se pose plus.

1. **Commission Compétition**

A la suite de la décision du club KSE de dissoudre son équipe de compétition, les athlètes concernés ont exprimé leur souhait de transférer leur licence de compétition vers le club GAL.

Sont concernés par ce transfert:

|  |  |
| --- | --- |
| PRUSSEN Joana | 31.12.2021 |
| PRUSSEN Louis | 31.12.2023 |
| THILL Florian | 31.12.2022 |
| KUIJNTJES Hugo | 31.12.2020 |
| HERVE Felix | 31.12.2024 |
| FRERES Pol | 31.12.2024 |
| NEUSER Laurent | 31.12.2021 |
| MERSCH Thao (\*) | 31.12.2020 |

(\*) à noter que la demande pour Thao MERSCH est parvenue par courrier recommandé, mais que ce courrier n'était pas encore disponible au moment de la réunion du CA.

Les deux administrateurs du GAL annoncent s'abstenir du vote. SS précise avoir fait l'objet de remarques désobligeantes de la part d'un membre du comité du KSE au sujet des demandes de transferts. Une copie des messages WhatsApp est consignée dans la Dropbox de la FLERA.

Afin de valider les transferts, le CA demande à la commission compétitions un avis éclairé sur la question. Le dossier est reporté à la prochaine séance.

1. **Commission Alpinisme**

Aucun volontaire pour présider la commission alpinisme ne s'étant manifesté, SS agira en tant que président faisant fonction.

SS annonce qu'une participation luxembourgeoise au prochain UIAA Youth Ice Climbing Camp est envisageable, avec encadrement luxembourgeois.

1. **Commission Formations**

La commission formation est désormais présidée par FW. Elle comporte deux nouveaux membres, à savoir:

* Anne Steinmenz
* Aurélie Simon

Un call via Skype a eu lieu entre ENEPS, JM et FLERA pour discuter du dossier "Trainer C Bloc". La FLERA voudrait apporter son soutien dans ce dossier, avec l'aval de JM.

De manière générale, il faudrait capitaliser davantage sur les compétences de JM.

1. **Commission Falaise**

La CoFa est en contact avec le SI Mellerdall et l'ANF. Parmi les sujets discutés, il y lieu de relever l'installation des toilettes sèches, pour lesquelles une ouverture semble se dessiner. Ors du CUD 2020, un stand commun avec Natura 2000 sera érigé.

Une prise de contact avec l'ORT Mellerdall a été lancée cette semaine.

Concernant le nouveau topo, les travaux avancent selon le planning – logos, textes etc doivent être finalisés pour mi-juillet.

Un RDV avec un graphiste est fixé pour cette semaine pour discuter du design des panneaux. Ces panneaux comporteront des informations essentielles en termes de protection du site, mais aussi des informations touristiques.

Annotation SS : une fois le design des panneaux réalisé, la FLERA devra récupérer les fichiers informatiques afin d'utiliser les images, icônes etc sur son site (et les distribuer aux associations affiliées pour qu'elles puissent faire de même).

CUD 2020 : pour le moment aucune réponse du ministère (\*)

(\*) au moment de la rédaction du PV le ministère s'était décommandé

La CoFa a décidé d'un commun accord avec la commission médias, que tout le travail "médiatique" sera réalisé par la commission médias.

FW représentera la FLERA a Audun le 27 juin 2020 lors action de nettoyage, 9.00 heures

Finalement, SS s'est proposé d'envoyer un courrier à la commune Helperknapp pour demander l'autorisation de pratiquer de nouveau l'escalade au Marienthal.

1. **Commission Media**

La demande d'adresses mail supplémentaires est en cours.

LB est disponible à partir du 26 juin pour un transfert de connaissances pour manipuler le site internet. SS proposera une date à GK, LB et FW en ce sens (\*)

(\*) RDV fixé au 8 juillet, FW et LB

Membres supplémentaires

* Isabelle Prussen
* Annick Goerens

La CoMed fait savoir qu'il faut une date pour le CUD 2020 si elle doit se charger de la recherche de sponsor(s).

1. **Divers**
   1. Assurance

Pour la constitution d'un fichier de licences sportives, on s'inspirera du modèle fourni par JW. Le CA s'accorde de dire qu'une gestion décentralisée ne peut être qu'une solution transitoire.

FW fait remarquer que la question initiale de l'assurance, de savoir si chaque association doit souscrire une assurance dans son chef ou non, n'est pas solutionnée. Ce point est porté au prochain OJ.

* 1. Facture 400,00 EUR de Casper – SS se chargera d'obtenir le détail
  2. GDPR : JW est d'avis que la FLERA n'a pas besoin de se doter d'un DPO. SS propose de rédiger une charte de protection des données pour la FLERA.
  3. VSL : se pose la question de la continuité de l'association suite au décès d'EB. Au-delà de cette question il y a lieu de se renseigner auprès de PN pour récupérer d'éventuels documents relatifs à la Fédération. (\*)

(\*) Au moment de la rédaction du PV, nous avons été informés que l'association VSL fut radiée du RCSL. Par ailleurs, LM a précisé que PN s'était débarrassé de toutes les paperasses trouvées dans la maison d'EB – il est dès lors plus que probable que plus rien ne reste.

1. **Cotisations clubs**

Le CA décide qu'en cas de non-réponse d'une association lors de la détermination du nombre de membres, le tarif maximal, càd 125,00 EUR indice 100, sera appliqué.

En cas de non-paiement de la cotisation consécutif sur deux ans, l'association sera exclue de le Fédération.

MO enverra les factures non payées à TD.

1. **Courrier & e-mails**

Demandes de transfert, cf point 2

1. **Date de la prochaine réunion**

6 juillet 2020, 18:00 heures, COSL et Teams

Steve SCHILTZ

Secrétaire général